



## Aux adhérents du HAC Cyclos

A L'Hermitage, le 29 septembre 2023

Objet : Renouvellement adhésions pour 2024

Comme chaque année le renouvellement des adhésions se fait juste avant l'Assemblée Générale, soit **le vendredi 20 octobre 2023 entre 19h30 et 20h00**.

Par conséquent, tu trouveras ci-joint ton dossier de ré-adhésion à préparer, à compléter et à remettre juste avant l'Assemblée Générale. (Point 18 de la charte)

1. Lire et signer la Charte du Club, lire le règlement intérieur (à consulter sur le site du club)
2. Remplir et signer le bulletin d'adhésion
3. Remplir le questionnaire de santé et le conserver. Signer l'attestation relative à la prise de connaissance du questionnaire et la rendre avec le bulletin d'adhésion. *Le certificat médical fourni est valable 5 ans.*
4. Prendre connaissance de l'assurance Groupama souscrite pour l'ensemble des adhérents et signer l'attestation au bas de ce document.
5. Remplir et signer le document RGPD.

### Documents à remettre :

- le bulletin d'adhésion,
- le règlement de la cotisation, (ordre Hac cyclos)
- l'attestation relative au questionnaire de santé signée,
- Le coupon signé de l'attestation d'assurance,
- Le document RGPD signé,
- La charte signée.

**Tout dossier incomplet ou non conforme à la demande sera refusé et une pénalité de 5€ sera systématiquement appliquée pour les dossiers déposés après l'Assemblée Générale.**

Après validation par le Conseil d'Administration, tous les documents relatifs à la saison prochaine te seront adressés.

Cordialement,

Le Responsable du HAC Cyclos  
Ermis MIANI